**LES PASSEJAÏRES DE VARILHES FICHE ITINÉRAIRE**

**LAVELANET n° 38**

|  |
| --- |
| **Commune de départ et dénomination de l’itinéraire :** * **Fougax et Barrineuf** – Hameau de Pélail – Parking de l’aire de pique-nique – **Circuit des Gorges de La Frau par Comus et le Col de Gargante depuis Pelail**
 |
| **Date, animateur(trice), nombre de participants (éventuel) :*** 23.09.2018 – J. Gaillard – 9 participants (Reportage photos)
* 14.04.2019 – B. Mouchague – 12 participants (Reportage photos)
 |
| **L’itinéraire est décrit sur les supports suivants :** * Pas de descriptif connu pour l’ensemble de cette boucle
 |
| **Classification, temps de parcours, dénivelé positif, distance, durée :*** Randonneur – 6h00 - 850 m – 18,5 km – Journée
 |
| **Balisage :** Blanc et rouge des GR 7 B, 107 et 367 jusqu’au refuge des Gardes ; Nouveau balisage en double trait jaune du refuge des Gardes à Pelail (depuis septembre 2018). |
| **Particularité(s) :** Le balisage récent mis en place entre le refuge des Gardes et Pelail permet, maintenant de faire cette descente sans risque de s’égarer. On veillera, toutefois :* A prendre le bon chemin au départ de la maison des Gardes. Il faut prendre le plus à gauche qui n’est pas doté de panneau directionnel. Ne pas prendre le sentier Cathare.
* Au km 16,3 environ (31T 4088850/4744221), il faut quitter le chemin et "plonger" à droite dans la sapinière sur une trace à peine visible. Ce "carrefour" est très mal balisé (croix mal placées ; pas de tourne à droite), mais on retrouve le balisage une trentaine de mètres plus bas et il y a un tourne à gauche dans le sens de la montée.
 |
| **Site ou point remarquable :*** Les gorges de La Frau
* Le belvédère du Pas de l’Ours
* La vue sur le Pays d Aillou
 |
| **Trace GPS :** Oui |
| **Distance entre la gare de Varilhes et le lieu de départ :** 53 km |
| **Observation(s) :** * Entre le col de Boum et le Col de La Gargante, B. Mouchague a opté en 2019 pour le chemin du bas du plateau emprunté par le GR 367 (Chemin des Bonshommes balisé en jaune ; poteaux directionnels "Tour de Boum"). Habituellement, on emprunte depuis le col de Boum, la route goudronnée "Sentier Cathare" balisée en blanc et rouge. **On recommande l’option prise par Bernard Mouchague.**
* Pique-nique recommandé sur le site de la maison forestière du col de Gargante (tables) ou sur le site de la maison forestière des Gardes (tables).
 |

*"Cette fiche participe à la constitution d'une mémoire des itinéraires proposés par les animateurs du club. Eux seuls y ont accès. Ils s'engagent à ne pas la diffuser en dehors du club."*

Date de la dernière mise à jour : **15 avril 2019**

**La carte**



